





Le Monde

AU LIBAN

Les bombardements syriens sur Beyrouth ont ressoudé dans la colère une communauté chrétienne divisée

Alors que la décision de démissionner du président Sarkis demeure gelée, les bombardements syriens ont ressoudé dans la colère une communauté chrétienne divisée...

Sarkis, rejetant la responsabilité de la paralysie de l'Etat sur les chefs de partis et des milices, n'accepterait de rester au pouvoir que s'il obtenait des garanties...

Syriens doivent quitter le pays. Selon le journal Al Nahar, le Front libanais, qui a tenu vendredi une réunion élargie...

De notre envoyé spécial

infranchissable, interdisant ainsi la montée vers Sioufi. Une pente raide, deux virages, des carcasses d'automobiles...

« Nous seuls défendons ce pays »

Les bombardements ont été menés sans discernement aucun. « Séléctifs », les tirs qui, dans cet immeuble éloigné des cibles sensibles...

bres, et les conserves remplissaient les rayons. « On manquait de pain, mais on avait des loaves »...

Trois jours de bombes n'ont guère ébranlé l'abattement : on ne voit et n'entend que la colère. « Croisez-moi, dit l'une, les dames bien élevées ont appris à jurer dans toutes les langues contre ces Syriens »...

Mais colère et union sacrée nourrissent aussi, aux portes inévitables où ressemblent des haines, amères étiennes et les fantômes d'hier. « De l'autre côté, ils dansaient de joie de nous voir sous les bombes »...

EN ISRAËL

L'opinion publique se passionne pour l'affaire de la conscription des femmes

De notre correspondant

Jérusalem. — En dépit de la gravité de la situation au Liban et de la proche relance des pourparlers israélo-égyptiens, sur l'initiative des Etats-Unis, les milieux politiques, la presse et une grande partie de l'opinion publique en Israël semblent préoccupés par un problème apparemment mineur : faut-il faciliter ou non, pour des motifs religieux, les exemptions de service militaire accordées aux jeunes israéliennes ?

Deux motions de censure ont été déjà déposées à ce sujet par l'opposition. L'équilibre du coalition gouvernementale est menacé et les députés-majores des partis se réunissent sans cesse pour se consulter et pour chercher un compromis en dépit de la réticence de l'opposition à dénoncer la nouvelle loi.

A l'origine de toutes les discussions se trouve un texte imprecis, l'article 50-C, de la loi sur le service militaire, qui prévoit l'exemption pour toute jeune fille ayant « prouvé » qu'elle ne peut accomplir des obligations militaires pour des raisons de conscience ou de conviction religieuse.

Il faut sévir, et la commission de contrôle n'hésite pas, par exemple, à publier dans la presse la photo d'une « exemptée », fille de rabbin, surprise en mini-jupe. Mais l'effet de telles mesures n'a pas duré. Aujourd'hui, le pourcentage des exemptées, selon une enquête officielle, atteindrait 50 %.

Après les élections de mai 1977, pour assurer la majorité au Parlement, M. Begin avait, en effet, besoin des voix de l'Agoudet d'Israël, parti religieux très orthodoxe, qui venait d'obtenir quatre sièges à la Knesset. Aujourd'hui, ce parti n'occupe une position-clé. L'Agoudet d'Israël avait négocié pendant les tractations « ladies » à accepter ses exigences. C'est ainsi, selon certaines sources, qu'il n'y a aucun moyen de transport en commun le jour du sabbat. Paradoxalement, l'influence contraignante de la religion sur le vie publique n'a cessé de s'accroître dans un pays où, selon certaines études, la population ne pratique plus régulièrement que pour un quart.

L'amendement proposé devrait être adopté à la Knesset d'ici quelques jours. La plupart des députés du Dash ont déclaré qu'ils voteront contre le projet gouvernemental. L'opposition, après la refut de ses motions de censure, dénonce l'injustice d'un tel projet qui permettrait aux jeunes hommes, les travailleurs font toutefois preuve d'une certaine modération, sachant qu'ils auront peut-être un jour à faire appel au soutien de l'Agoudet d'Israël. Enfin, un mouvement de jeunes israéliennes réussissent à échapper à la conscription.

M. Paskhalis, arrêté en janvier dernier (Le Monde) daté 23-25 janvier), avait plaidé son coupable affirmant que les documents trouvés en sa possession avaient un intérêt scientifique pour les historiens et qu'il s'était vu contraint de les fournir au régime de Rangoon de l'Extrême-Orient pour le bien-être de ses pleins droits politiques, économiques, culturels et religieux.

Interrogé sur ce point, le secrétaire aux affaires étrangères, nous a répondu : « Nous ne tolérons pas de telles activités. Le régime de Rangoon n'a obtenu ses assurances au gouvernement birman qu'il n'encouragerait ni ne soutiendrait aucune action hostile à la Birmanie par quelque groupe que ce soit. Nous voulons résoudre le problème par la négociation et conserver de bonnes relations ».

ASIE

UN JOURNALISTE ÉTRANGER EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON POUR AVOIR « FOURNI DES INFORMATIONS AU FAH ».

Les nouveaux réfugiés du Bangladesh

(Suite de la première page.) Pour le gouvernement de Dacca, tous les réfugiés sont des citoyens birmanois. Au contraire, selon Rangoon, il s'agit d'immigrants indésirables qui ont pris la fuite lors d'une campagne de recensement baptisée « opération Roi Dragon » (Naga Mta).

Leur sort est tragique, mais au moins ils sont assurés d'un minimum de nourriture et de soins pendant que le programme d'assistance restera en vigueur, nous disait un expert occidental.

Leur sort est tragique, mais au moins ils sont assurés d'un minimum de nourriture et de soins pendant que le programme d'assistance restera en vigueur, nous disait un expert occidental.

La faible capacité de stockage de la région : 1 200 tonnes. Dix hangars sont construits dans les camps avec chacun une capacité de 30 tonnes, soit une marge de 300 tonnes de nourriture pour l'ensemble des réfugiés.

Un autre problème auquel le gouvernement de Dacca risque d'avoir affaire est celui de la mobilisation opérée dans les camps par le Front patriotique Rohingya, organisation autonome. Elle demande en contrepartie à tout retour en Birmanie la garan-

Situation paradoxale, c'est Dacca qui a accepté de prêter aux organisations internationales des stocks alimentaires (600 000 tonnes en réserve) destinés par ces mêmes organisations à nourrir les réfugiés qui possèdent des documents attestant soit de leur citoyenneté birmane, soit de leur statut de résidents étrangers. Beaucoup affirment que leurs cartes d'identité ont été confisquées au cours des dernières années et qu'elles n'ont jamais été renouvelées.

Les camps que nous avons visités ont nom Kutapalong I et II (19 300 et 10 000 réfugiés respectivement), Ghazimani (7 800), Anjumanpara (18 000), Wrykong (10 800), Nalla (22 000), Laladha (18 000), Nakonchur (20 000), Decuspalong I et II (23 000 et 27 000). Un immense camp est en voie de construction et 13 000 personnes attendent d'y entrer à la mi-juin. On estime qu'une vingtaine de milliers d'autres se sont fondus dans la nature et dans les villages d'alentour. Pour l'ensemble des camps, le nombre total des morts a dépassé les cinq cents en moins d'un mois.

1 500 calories par jour. Cela s'explique par la médiocrité des conditions d'habitat, d'hygiène et d'alimentation. La moindre éclipse transforme les camps en borieurs froids, les larines débordent, propageant les épidémies. Beaucoup ont été fait et beaucoup reste à faire. Jusqu'à présent, un nombre limité de pays ont répondu à l'appel lancé en mai par le secrétaire général de l'ONU pour la constitution d'un fonds de secours de 13,5 millions de dollars nécessaires pour subvenir aux besoins essentiels des réfugiés jusqu'en décembre (1).

Iles Cocos LA CHUTE D'UN TYRAN

Il était une fois — en 1820 — un capitaine écossais du nom de John Clunes Ross, qui bouillait dans l'océan Indien, au (grand) large de l'Australie et de l'Indonésie, il découvrit quelques îlots fort peu peuplés. L'année suivante, il revint avec un main-d'œuvre malais et il planta des cocotiers.

Dr. ce royaume vient de disparaître. Le gouvernement australien a acheté pour l'équivalent de 26 millions de francs ces îles sur lesquelles il avait assuré sa souveraineté en 1906. Vingt-sept îles couvertes de cocotiers et de bananiers, comptaient quelque sept cents habitants, et présentait un grand intérêt stratégique.

Les négociations ont duré six ans, rappelle le Guardian du 7 juillet, car les Clunes Ross insistent à conserver leur pouvoir. Un pouvoir quasiment absolu, le « roi » — le roi — avait sa cour à Coconara, au travail forcé le Monde du 9 septembre 1975). A Canberra, les autorités avaient que le Comité de décolonisation des Nations unies pouvait s'emparer de l'affaire. Déjà des habitants avaient vu leur pays par héme du tyran. La population sera désormais dotée d'un conseil administratif. Le Moyen Age et l'ère victorienne ont pris fin de concert dans les petites Cocos.

éthique

Le droit à l'ignorance. Aude Patrice... Le droit à l'ignorance. Aude Patrice...

Le droit à l'ignorance. Aude Patrice... Le droit à l'ignorance. Aude Patrice...

Le droit à l'ignorance. Aude Patrice... Le droit à l'ignorance. Aude Patrice...

HALTE AU MASSACRE AU LIBAN. L'ASSOCIATION DES MÉDECINS ISRAËLITES DE FRANCE (A.M.I.F.). 2, rue Pégulle. — 75009 PARIS. Assure M. le Président de la République et le peuple libanais de sa sympathie et de son soutien constant.

EUROPE

Italie

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Tous les grands partis soutiennent la candidature de M. Pertini, socialiste

(Suite de la première page.)

Le dirigeant républicain est très amer. Il a adressé aux parlementaires de son parti une lettre au virgule pour dénoncer tous les maux passés, présents et à venir de l'Italie.

Une image déplorable

La partie s'est cependant jouée à trois, comme d'habitude. Dès le début, démocrates-chrétiens, communistes et socialistes ont dominé la scène.

Intérêts supérieurs du pays n'étaient invoqués que pour mieux couvrir la voix des concurrents. Même le P.C., qui s'était donné le beau rôle, ne pouvait faire oublier qu'il avait provoqué la démission de M. Leone, pour couper l'herbe sous le pied aux socialistes.

chrétiens que par 251 voix contre 48 et 27 abstentions. Le choix unanime du nouveau chef de l'Etat ressemblait à la majorité. Il n'y a aucune raison majeure pour prévoir une dissolution des Chambres.

Quirinal, surtout en période d'unité. M. La Malfa ne cachait pas son intention de révoquer la fonction en utilisant toutes les prérogatives constitutionnelles réservées au chef de l'Etat.

ROBERT SOLÉ.

PORTRAITS

Un symbole de l'antifascisme

De notre correspondant

Rome. — Qu'on ne s'y trompe pas : M. Alessandro Pertini est un enfant. Au sens évangélique.

(relégation). Pour huit autres années. Marié à une résistante (ils n'auront pas d'enfant), Sandro Pertini est finalement libéré au soir du 1943.

« Finalement, vois-tu, je suis très heureux de m'être retiré de cette compétition ingrate », confie-t-il vendredi 7 juillet à Vittorio Gorresio, éditeur-directeur de la Stampa.

Après la guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le septième président de la République italienne aurait pu être un paisible avocat de province.

Mais cette fois, Sandro Pertini ne fait que passer. Il s'évade au bout de quelques jours, gagne Milan et dirige le parti socialiste en l'honneur du Nord.

Conditions exigées : Licence d'Espagnol ; Les candidats non-hollandais doivent acquérir des connaissances acceptables de hollandais dans l'espace d'un an.

Le salaire est celui d'un wetschappelijk medewerker (assistant, en France).

Le candidat élu le sera pour une période d'essai de quatre ans maximum, période à partir de laquelle il aura la possibilité d'obtenir un contrat définitif.

Conditions exigées : Licence d'Espagnol ; Espagnol courant indispensable ; Participation aux travaux administratifs du département.

Le salaire est celui d'un wetschappelijk ambtenaar (assistant, en France).

Pour plus amples informations s'adresser au Président du Département d'Espagnol dr. M. Metzelin, tel. 050-251184 (privé) ou 050-115869 (Faculté).

Les demandes doivent être adressées, dans un délai de trois semaines à partir de la parution de l'annonce à : Directeur van de Dienst Personeelszaken, Postbus 72, 6700 AB Groningen, Nederland.

Union soviétique

À l'annonce de l'ouverture du procès Tchcharansky
Le département d'Etat indique dans un communiqué que le gouvernement américain est profondément inquiet

Washington (A.P.P.). — Le gouvernement américain a vivement réagi à l'annonce de l'ouverture des procès d'Alexandre Guinebourg et d'Anatole Tchcharansky. Il laisse entendre que ces affaires pourraient avoir des répercussions sur les relations soviéto-américaines.

Le communiqué du département d'Etat déclare dans un communiqué que le sort des deux dissidents est considéré par l'Administration Carter comme une « indication importante de l'attitude de l'U.R.S.S. face au respect de l'acte final de la conférence de Helsinki ».

Ces deux procès s'ouvriront quarante-huit heures avant la reprise à Genève de négociations cruciales américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT II).

Le communiqué de l'Etat ajoute que les Etats-Unis ont, à de nombreuses reprises, fait part de leur inquiétude de l'U.R.S.S. « Notre intérêt, précisément, est naturel étant donné les activités de M. Tchcharansky en faveur des droits de l'homme et particulièrement du droit à l'émigration, que le gouvernement et le peuple américains ont le ferme devoir de promouvoir ».

Le communiqué qui fait état de la « profonde inquiétude » du gouvernement américain, met en question l'impartialité et la neutralité des procès de M. Tchcharansky.

Le secrétaire à l'éducation et au bien-être social, M. Joseph Callahan, avait pris une décision similaire en mai dernier en annulant une visite officielle après l'arrestation et la condamnation en Union soviétique du physicien Youri Orlov.

Le comité de défense d'Anatole Tchcharansky (M. Boukara, rue des Evénements, 75020-Paris, tél. 797-88-30) a annoncé qu'il participera à la manifestation silencieuse organisée le dimanche 11 juillet.

Nous avons reçu l'appel suivant : « Les citoyens et les Parisiens à participer à la manifestation silencieuse organisée le dimanche 11 juillet, à 14 heures, sur le parvis de Notre-Dame, par les dissidents soviétiques, pour protester contre les procès iniques tentés à Guinebourg et Tchcharansky ».

Espagne

LE DÉBAT SUR LA FUTURE CONSTITUTION
Le P.C.E. reconnaît la « force sociale » de l'Eglise

De notre correspondant

Madrid. — La Constitution espagnole peut-elle à la fois stipuler qu'aucune confession religieuse n'est reconnue et que celle-ci ne fait pas de doute que le déroulement du procès sera équilibré en faveur des extrêmes de MM. Cyrus Vance et André Gromyko, chefs des diplomates américains et soviétiques, et qu'il aura une influence sur l'atmosphère de leurs travaux.

amendement — qui a été repoussé — pour supprimer la référence incriminée. Ils estiment, en effet, que celle-ci est imposée par l'U.C.D. à des fins dictatoriales et qu'elle contrarie la position d'une partie importante de la hiérarchie catholique, assez réaliste pour en être moins d'innocentes tagages de « dévotionnaires ». C'est une façon déguisée d'affirmer le caractère confessionnel de l'Etat, à soutenir le représentant du P.C.E., M. Enrique Barrón, qui a ajouté : « Ce n'est pas des Eglises qui ont été mentionnées dans la Constitution. Or, alors si faut-il aussi constituer l'Etat sur le fait que les Espagnols sont bruns et de petite taille ».

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile. Le secrétaire général de l'Alliance populaire, qui a été longtemps ministre de Franco, avait en effet rappelé les nombreux incendies de convents qui se sont produits sous la II<sup>e</sup> République et qui étaient imputables, selon lui, à l'extrême gauche.

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile.

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile.

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile.

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile.

Après le guerre, Sandro Pertini, médaillé d'or du valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile.

LES CONFIDENCES DE LOUIS VU NOIR
Le Comité de défense d'Anatole Tchcharansky (M. Boukara, rue des Evénements, 75020-Paris, tél. 797-88-30) a annoncé qu'il participera à la manifestation silencieuse organisée le dimanche 11 juillet.

Guinée-Bissau
Rhodésie
Pour la défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme en Egypte
Les intellectuels français et arabes rassemblés autour d'un titre de représentant, d'organisateur, de médiateur.

Le Monde des Philatélistes
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

مكتبة الأمل





Société

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Comme une flamme en appelle une autre

par GUY RIOBÉ

Continuant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « Le Monde » publie ci-dessous les témoignages du Père M.-D. Chenu, théologien dominicain, et de Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans.

Quand pourrons-nous donc, délivrés de nos formules exsangues et de nos abstractions, confesser notre foi ? L'Esprit Saint par une parole capable d'être du cœur au cœur, comme une flamme en appelle une autre ?

Croire en l'Esprit, c'est croire en la vie, c'est croire que toute vie est, en son être, définitivement victorieuse, le dernier mot sur toutes les fatidités de désagrégation, d'immobilité et de mort.

Je crois en l'Esprit, c'est croire en l'histoire comme histoire du salut, histoire de la libération de l'homme, de tous les hommes.

(1) Le Monde des 14, 17, 20, 25-26, 28 juin, 1<sup>er</sup> et 4 juillet, 4 juillet.

L'éternité amoureuse du temps

par M.-D. CHENU

Autant éprouve une révérence profonde pour toute religion comme expression, symbolique et rituelle, du mystère de l'homme, autant je mesure l'irréductible originalité de la religion, je dis de suite, de la « foi » chrétienne, c'est-à-dire du consentement à la communion en mon être même, à la vie divine émanée de l'homme Jésus, non d'une femme, au temps d'un certain roi Hérode, à Bethléem en Judée.

Je crois en l'Esprit qui anime aujourd'hui les grandes poussées de libération qui tendent vers une universalité humaine concrète, diverse, capable dès lors de communion faite de l'égalité et de la fraternité.

Je crois en l'Esprit qui vit dans les arts du tiers-monde comme un appel et partage des biens de la terre, au respect des peuples longtemps méprisés, au dialogue des civilisations reconnues dans leurs différences et leur originalité.

D'emblée, cette référence me situe dans l'histoire, et non dans un « en-dehors » où s'élève l'éternelle et impassible, une Divinité toute-puissante, dont l'absolu rendrait inintelligible une quelconque création.

Il s'ensuit que l'existence chrétienne ne se développe pas par une surimposition ésotérique, à l'existence humaine, les réalités terrestres sont le lieu du Royaume de Dieu, déjà en cours, quoique loin de son accomplissement.

C'est en dehors de nos Eglises, je le sache, que bien des hommes recherchent ce Dieu d'amour que seul l'Esprit peut nous donner de connaître et d'aimer.

Ainsi je réjouis durement un désisme, qui, à la suite de la philosophie des Lumières, a modelé la mentalité et le comportement des chrétiens, mes aînés du dix-neuvième siècle, en com-

me à plain temps : l'homme, si radicalement soit sa culture, autant il mesure l'irréductible originalité de la religion, je dis de suite, de la « foi » chrétienne, c'est-à-dire du consentement à la communion en mon être même, à la vie divine émanée de l'homme Jésus, non d'une femme, au temps d'un certain roi Hérode, à Bethléem en Judée.

Je crois en l'Esprit qui vit dans les arts du tiers-monde comme un appel et partage des biens de la terre, au respect des peuples longtemps méprisés, au dialogue des civilisations reconnues dans leurs différences et leur originalité.

SCIENTIFICS

LANCÉ PAR LES SOVIÉTIQUES

Le vaisseau automatique Progress-2 ravitaillera en vol la station Salout-6

L'Union soviétique a lancé, vendredi 7 juillet à 13 h. 26 (heure de Paris), un vaisseau automatique, Progress-2. Chargé de ravitailler en vol la station Salout-6, il doit, indique l'agence Tass, s'arrimer à la station orbitale Salout-6, où sont installés, depuis

le 16 juin dernier, les cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov. Le premier satellite inhabité de cette série, Progress-1, avait été lancé le 20 janvier dernier. Il était, lui aussi, arrivé à Salout-6, et avait permis aux cosmonautes Yuri Romanenko et Georgi Gretchko d'y passer quatre-vingt-seize jours, battant ainsi le record de durée dans l'espace. La mission de Progress-1 avait été une « première » sous plusieurs aspects : c'était le premier « ravitaillement en vol » dans l'espace, qui avait comporté une phase très délicate, à savoir le transfert de combustibles liquides d'un vaisseau spatial à un autre.

DES ASTRONOMES AMÉRICAINS ONT DÉCOUVERT L'EXISTENCE D'UNE LUNE AUTOUR DE PLUTON

Washington (A.F.P. U.P.I., Reuters). — Des astronomes de l'observatoire naval américain de Washington ont annoncé vendredi 7 juillet qu'ils avaient détecté la présence d'une lune autour de Pluton, la planète du système solaire la plus éloignée du Soleil (environ quarante fois la distance Terre-Soleil). Ce satellite, dont les astronomes ont décelé l'existence sur des photographies prises le 22 juin dernier, et dont ils ont ensuite retrouvé la trace sur des photographies datant de 1965 et 1970, aurait entre 800 et 900 kilomètres de diamètre et tournerait autour de Pluton à environ 20 000 kilomètres avec une période de révolution de six jours. Baptisé Charon du nom du rocher mythologique qui faisait traverser le Styx aux âmes des morts, ce satellite est la plus cinquième lune connue dans le système solaire.

Après le succès de Cosmos-954, les Soviétiques viennent de faire savoir à l'ONU qu'ils étudient le moyen d'éviter le renouvellement de l'accident survenu le 24 janvier dernier à leur satellite Cosmos-954, équipé d'un réacteur nucléaire, qui se trouvait en orbite au-dessus du Canada. Ils prévoient d'incorporer à ce type de satellite un dispositif destiné, en cas de risque de retour sur Terre, à disperser les matières dangereuses dans la haute atmosphère. — (A.F.P.)

Après le succès de Cosmos-954, les Soviétiques viennent de faire savoir à l'ONU qu'ils étudient le moyen d'éviter le renouvellement de l'accident survenu le 24 janvier dernier à leur satellite Cosmos-954, équipé d'un réacteur nucléaire, qui se trouvait en orbite au-dessus du Canada.

LA CURIE ROMAINE MET EN GARDE LES RELIGIEUX CONTRE LES « INNOVATIONS LITURGIQUES ABERRANTES »

Les congrégations de la Curie romaine occupent des évêques, et des religieux ont rédigé des directives concernant la relation entre les chefs de diocèse et les religieux en matière de liturgie. Ce document recommande des innovations liturgiques dans les églises, évoquant notamment les « innovations aberrantes » dans le domaine liturgique.

REBÂTIR LA TERRE

Dans ces contingences nécessaires, me foi cherche toujours au-delà. Je souhaite qu'entre chrétiens, de nouveau divisés, nous soyons capables de célébrer ensemble, dans la

JUSTICE

DEUX DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Le recours de M<sup>e</sup> Croissant contre le décret ordonnant son extradition est rejeté

Le Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 7 juillet, le recours en annulation du décret d'extradition pris le 13 novembre 1977 à l'encontre de l'avocat allemand M<sup>e</sup> Klaus Croissant, et exécuté le soir même, quelques heures après que la chambre d'accusation eût donné un avis favorable partiel à cette extradition.

M<sup>e</sup> Klaus Croissant, avocat de membres de la Fraction armée rouge (FAR), n'a pas commis de délits politiques, et le gouvernement allemand, en demandant son extradition, n'a pas obéi à des motifs politiques : c'est du moins ce qu'a estimé, vendredi 7 juillet, le Conseil d'Etat, ne démentant pas l'avis donné par la chambre d'accusation, le 18 novembre 1977. Le Hauts Assemblée a suivi les conclusions formulées par le commissaire du gouvernement : M. Morist estimant qu'« au sens du droit pénal les activités de Klaus Croissant, pas p<sup>s</sup> que celles de la bande à Beeder, n'ont de caractère politique. De plus, on ne voit pas en quoi les documents qui ont circulé... »

L'instruction ministérielle réglementant la situation des étrangers expulsés en instance de départ est annulée

Par décision en date du 7 juillet, l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a annulé, à la requête d'un étudiant camerounais, M. Essaka, et du Syndicat des avocats de France, l'instruction du garde des sceaux et du ministre de l'Intérieur, en date du 21 novembre 1977, réglementant la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France. Les considérations de cette décision ne seront rendus publics que le 10 juillet, mais on croit savoir que l'argumentation du Conseil d'Etat se base sur le fait que tout ce qui touche aux libertés et aux droits de l'homme relève du domaine législatif, et non du domaine réglementaire.

Non à Arenc ?

L'instruction concernant la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France, signée de MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet le 21 novembre 1977, devait prendre effet le 15 janvier 1978. Le Monde du 28 décembre 1977, a fait connaître que, d'une part, l'illégalité du centre d'Arenc, près de Marseille, et du dépôt de la préfecture de police de Paris, précisant : « Dès l'entrée en vigueur de la présente instruction, ni le centre d'Arenc ni le dépôt de la préfecture de police ne devront être plus longtemps utilisés comme centres d'indétention d'étrangers en instance de départ. » D'autre part, cette instruction prévoyait, « au contraire, de retenir dans des établissements pénitentiaires les étrangers dont l'expulsion s'est heurtée à de sérieuses difficultés, dans les cas où il n'existe pas de moyens de transport immédiats, ou lorsque l'étranger concerné n'est pas en possession de documents de circulation transfrontalière lui permettant de quitter notre pays. »

FAITS ET JUGEMENTS

M. Claude Lebon, qui s'était évadé du palais de justice de Chambéry (Savoie), avec l'aide de son épouse — elle avait fait irruption dans le cabinet du juge d'instruction — (Le Monde du 16 novembre 1977), a été condamné, vendredi 7 juillet, par le tribunal correctionnel de Chambéry, à cinq ans d'emprisonnement pour « violence envers magistrat avec port et détention d'arme et soustraction de quatrième catégorie ». Mme Brigitte Lebon a été condamnée à neuf mois d'emprisonnement ferme, quatre ans avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de trois ans et trois mois. Véronique, une jeune femme qui avait été leur complice, a eu une peine de trois ans d'emprisonnement assortis du sursis avec mise à l'épreuve.







ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The New York Times

Apprendre à penser

« Quel jour succède à avant-hier si dimanche est dans deux jours ? De nombreux étudiants sont incapables de répondre à cette question élémentaire, selon M. Arthur Whimber, professeur de psychologie à l'université d'Etat de l'Ohio, que cite le NEW YORK TIMES. « Le problème n'est pas leur difficulté à lire, écrire et compter convenablement, comme on le croit de nombreux éducateurs. Il est la conséquence, en fait, de quelque chose de plus fondamental : l'incapacité à penser avec clarté. »

Newsweek

Patty Hearst va-t-elle épouser son ex-garde du corps ?

Patty Hearst définitivement gagnée à la cause politique ? C'est ce que semble confirmer cette information parue dans NEWSWEEK :

« Patty Hearst a l'intention d'épouser Bernard Shaw, un agent de police de San-Francisco qui a servi de garde du corps à l'héritière du magnat de presse pendant les dix-huit mois où on l'avait libérée sous caution, avant qu'elle ne retourne en prison. »

« Shan a démenti la rumeur en novembre dernier, mais il se refuse aujourd'hui à tout commentaire et ne nie pas que Patty et lui aient l'intention de se marier — peut-être avant qu'elle ne sorte de prison. Shaw, qui a trente ans, était, dit-on, séparé de sa femme lorsqu'il a rencontré Patty, et il a obtenu l'annulation d'une procédure de divorce. »

« Il rend régulièrement visite à Patty à la Maison de correction fédérale de Pleasanton, en Californie, où elle doit faire encore un an de détention avant de pouvoir être libérée sur parole. »



Nettoyer sa veste au Kazakhstan

Le nettoyage chimique des vêtements se développe au Kazakhstan, mais, si l'on en croit la PRAYDA, ce n'est pas sans mal. « L'année dernière, chaque habitant du Kazakhstan a, selon les statistiques, pu faire nettoyer... un quart de veste. » Ce n'est pas que les Kazakhs n'aient pas le nettoyage chimique qu'ils préfèrent laver eux-mêmes leurs vêtements, mais le fonctionnement de ce service laisse beaucoup à désirer : « Les délais d'exécution des commandes varient de quinze jours à plusieurs mois. »

La bureaucratie survivrait à une attaque nucléaire

« Parmi les quatre mille neuf cent quatre-vingt-sept sortes de questionnaires utilisés par le gouvernement fédéral, indique le magazine TIME, il en est un qui devrait être envoyé aux responsables municipaux après une attaque nucléaire. Il leur est demandé de fournir un document d'identité complet de leurs concitoyens ont survécu. M. Lawton Childs, sénateur démocrate de Floride et président du sous-comité sénatorial sur les dépenses fédérales, en conclut trioniquement que, « au cas où il ne resterait rien après une attaque nucléaire, la bureaucratie parviendrait quand même à surgir des cendres. »

Sunday Times

Les hordes tristes de touristes

« Ce qu'il y a de plus frappant à propos des visiteurs étrangers qui viennent chez nous, est leur totale absence de gaieté », affirme le SUNDAY TIMES de Londres. « Quand les hordes de touristes traitent les pieds autour de la cathédrale Saint-Paul ou du château d'Edimbourg, rodés par les chauffeurs d'auto-cars, persécutés par les guides, empêchés par leur nombre même de parvenir à la moindre réflexion sur ce qu'ils sont venus voir de si loin, ils ont une difficulté évidente à se rappeler pourquoi ils ont choisi de dépenser ainsi tant d'argent. »

GRÈCE

Banque et art

Apart Angouleme et l'épave, les banques et les banques ont peu d'années. S'ils n'ont plus de gros valeurs hardies de chaînes d'or, ils servent, avec succès en général, à gérer l'argent des autres. En Grèce, comme partout ailleurs, les banques ont pu diversifier leurs investissements et parfois — coup de cœur ? — aimer les arts.

M. Karagiannis, ont en fait mieux en ce qui concerne les banques — comme ce grand spécialiste croisé des instruments de musique — à réaliser des ouvrages qu'aucun éditeur n'aurait risqué.

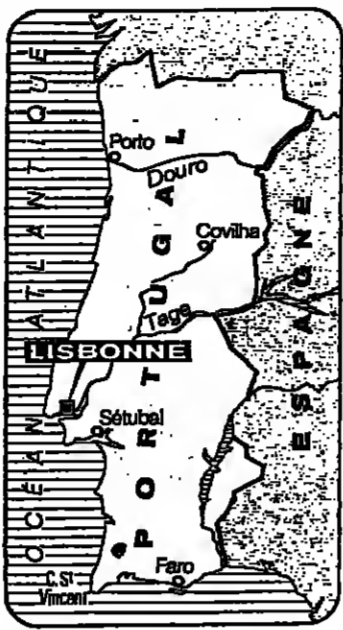
Le patrimoine artistique grec, généralement compromis par la spéculation et le dilettantisme, a trouvé là une aide inappréciable. La banque d'ailleurs achète ses peintures, ses sculptures, ses céramiques et ses bijoux et beaucoup de salles de cette vénérable institution plus que convenable.

Si tous les banquiers du monde voulaient donner la main aux artistes vivants et non connus...

DIMITRI T. ANALIS.

Lettre de Lisbonne

Au carrefour des mondes, dans l'attente du destin



« R EVOLUTION portugaise ne tue pas », écrit Valéry Larbaud dans sa Lettre de Lisbonne. C'était en 1928. Il pourrait sans doute confirmer cette phrase aujourd'hui, quatre ans après une « révolution des coillots » qui fut étonnamment pacifique pour mettre bas un régime réputé fort. Mais le même Larbaud aurait sans doute de nos jours la plume moins légère pour décrire que « le Portugal est un pays où on est heureux ». Heureux, le Portugal l'est peut-être, mais d'une bien nouvelle façon au vent de la liberté. Car dans ce bonheur il entre beaucoup d'inquiétude sur la situation économique du pays et son avenir.

Au cœur de Lisbonne, sur le Rocio, les journaux s'étaient jusque sur les trottoirs. On devore les manchettes, on commente, on s'affronte. La presse n'a plus cette unité de ton et de langage qui était le censeur ; elle reflète tous les courants d'opinion, dénonce le « dictat » des « hommes sans visage » ou appelle à l'effort, à la cohésion, lorsqu'elle n'ordonne pas à Mario Soares, par un titre vigoureux, de se taire.

A Lisbonne, autrefois, on se taisait. La crainte des polices secrètes, de la sinistre Pida, pesait sur les échanges. On voyait des indicateurs passifs, non sans raison. Un style allusif laissait entendre à l'étranger que tout n'était pas rose. Aujourd'hui, on parle et l'on ne se prive pas de critiquer. La démocratie, on la vit dans la rue, et, comme chez nous en mai 68, les murs, eux aussi, ont pris la parole.

C'est sans doute ce qui surprend le plus l'observateur étranger qui n'est jamais venu à Lisbonne ou qui avait gardé de cette ville l'image d'une cité sans vie, sans couleur, sans rue propre et sans murs vierges. Partout des slogans, des appels, des mots d'ordre, des dénonciations politiques qu'accompagnent parfois des fresques imaginées ou fleurissent les barbes de Marx et de Lénine, où défilent les ouvriers en cohortes bleues, où se profilent les chemins d'usine. Le parti communiste semble être le plus actif dans cette débâcle d'éloquence graphique.

Du coup, la ville, où le peuple parle, où l'on parle en son nom, où l'on débat de la réforme agraire ou de l'auto-gestion, ne soigne pas sa mise. L'herbe pousse dans les jointures du pavement, les façades des maisons pèlent, les rues se négligent, surtout le dimanche, où l'on ne ramasse pas les ordures. Les révolutions servent rarement l'esthétique, celui-ci aide cependant au tourisme. Indispensable à ce symbolique petit pays. Y pense-t-on en haut lieu ?

LA vie est plus chère pour l'habitant, elle le devient évidemment pour l'étranger. Un seul exemple : pour 3 ou 4 francs, un taxi vous fera parcourir une bonne partie de la ville — vive sûreté. Quel touriste résisterait à ce luxe ? A moins qu'il ne préfère les charmants petits trolley jaunes qui ont l'air de modèles réduits ou l'autobus vert à impériale, argile comme les cabines téléphoniques et les boîtes aux lettres. Les touristes ? Ils sont déjà nombreux en ce début de saison : peu de Français, des Allemands, des Américains surtout. Des marchands viennent leur proposer des nappes devant les principaux monuments. Les hôtels sont pleins, à commencer par les plus grands : le Ritz, le Sheraton, l'Avanide Palace, vieux palace victorien que l'on a rénové. On a plus de chance avec les pensions portugaises, il en est de charmantes. En ce domaine, il est un lieu choisi : la pension de la « rue des volets verts », à deux pas de l'embassade de France, admi-

nablement gérée par une Française dans le merveilleux cadre d'un ancien cloître. Sous les ombrages de son patio, on peut y débattre de la révolution, même avec des officiers portugais.

Qu'on n'imagine pas, cependant, une ville en ruine. Préoccupé, l'homme de la rue n'a garde pas minima cet aspect doux, mélancolique, un peu rond, qu'on lui connaît. Il est très très chaleureux et d'une grande courtoisie avec les visiteurs, sans parler de la police, qui se montre d'une belle indulgence pour les erreurs de l'automobiliste étranger, un peu perdu dans une ville où les panneaux indicateurs sont une rareté.

VIVANT une nouvelle étape de son destin, et combien critique, Lisbonne n'a cependant rien perdu de son charme. Attenda, la ville ancienne, reste pour un fascinant dédale de rues, de ruelles, de passages, d'échappées, de terrasses couvertes de géraniums-flores, de jardins intérieurs où poussent citronniers et figuiers, de pièces où se dressent fontaines et ogives, de nobles demeures jalouses de leur passé et pourtant avec fibres allures leurs blasons, leurs boucliers d'azules, leurs pots à feu. C'est là qu'on surprend le petit peuple de Lisbonne dans ses activités familiales : le linge pavé — la plupart des femmes portugaises est légendaire, — des fleurs aux fenêtres, des œufs qui ont l'air d'entrées de caves, des odeurs d'orange, de vanille, de sardine grillée et aussi, parfois, de moins aimables fragrances perfides.

Et que de trésors artistiques dans cette cité que l'on appelle l'Alfama Felicitas ! Le monastère des Jérônimos et son flamboyant style manuelino, le tour de Bélem, posé sur le Tejo comme une précieuse lanterne de guet, un très beau musée de la marine, un autre d'art ancien célèbre pour ses collections

GENÈVE

Le voyage à Paris

C'EST ne fut pas un vain dépense que celui du train Paris-Genève, qui a regu le nom de Jean-Jacques-Rousseau. Le chemin de fer, entre la France et la Suisse, est pourtant plus favorable à Lausanne : cette ville a réussi à s'écarter du tunnel sous le Jura, délaissant ainsi Genève. Mais le train « Jean-Jacques-Rousseau » fait désormais la liaison, directement, entre la capitale française et une cité qui culmine ne reconstruit plus. La riche vie culturelle genevoise (félicité trop fréquemment dans l'esprit de ses voisins au profit de ses activités bancaires ou de ses organismes internationaux) provoque de nombreux voyages vers Paris, le rendez-vous des créateurs de toute nationalité et de leurs interlocuteurs.

Un séjour, c'est le plaisir d'un circuit de cinéma d'art et d'essai, d'expositions, de librairies, de discussions dans les cafés. Mais, bien souvent, c'est le retour qui frappe le plus le Genevois. D'abord, le quai de la gare de Lyon où le voyageur attrapera

de primitive, un autre d'art populaire où est illustrée la vie artisanale de toutes les provinces, la fondation Guibenkien, qui rend notamment un prestigieux hommage au dix-huitième siècle français, un étonnant musée des carrosses où est rassemblée une rare collection de véhicules du seizième au dix-neuvième siècle, tous les trésors divers d'une loret d'églises, etc. Et pour faire une pause et se reposer des premières chaleurs, l'estuaire Irta, la serre froide, avec son exubérante végétation tropicale.

Sous ses allures bon enfant, Lisbonne cache mille beautés héritées d'une civilisation puissante, métresse des mers et tournée vers les plus lointains horizons. S'y ajoute, pour le promeneur, le charme soudain d'un jardin, d'une belle demeure ou encore d'une église où, sous les ors éblouissants d'un baroque touré, montent les accents nouveaux d'une messe criole.

Et puis il y a le Tejo, on ne saurait l'oublier. Des hauteurs du château Sao-Jorge ou de l'esplanade qui domine l'avenue de la Liberté, on mesure son étendue. On vient rêver sur ses rives : au bout de la place du Commerce où le centre de la ville semble venir descendre, marche par marche, dans le fleuve, à Bélem, ou encore au balcon qui domine le dock d'Alcântara. Les navires sont nombreux au mouillage : cargos, pétroliers, navires de guerre ou de croisière. Le soir, leurs feux s'allument comme pour saluer une ville qui, pour tous les détails de son architecture et jusque par les dessins de son pavement, vous rappelle qu'elle est fille de la mer. A proximité, le pont suspendu du 25-Avril, ex-Salazar.

Lisbonne n'est pas une capitale de la nuit. Peu de soirées elle accomplit très vite dans un assoupissement provincial. M à m le Pastelaria Suica avait, l'autre soir, rentré les chaises de sa terrasse et qui a des emblemes germano-prélines, de moines figures attendaient l'imprévu

de son décor de buffet de gare. Il rate les cinémas, l'Opéra, qui fait souvent relâche, le théâtre Maria-II qui vient de rouvrir ses portes, pour qui on entend le portugais. Il reste surtout le fado, aux heures prolongées de la nuit ; point n'est besoin de comprendre la langue pour saisir, dans la pénombre des tavernes, ce dont il est porteur : le goût des fatalités tristes, la nostalgie du cœur, le regret, l'amour de Lisboa — tout l'intraduisible saudade portugaise. L'intérêt qu'il suscite chez les étrangers n'est pas sans étonner les Portugais eux-mêmes. Peut-être s'y sentent-ils trop dévotés ?

LE jour revenu, on songe aux plages toutes proches, Estoril, la snob, Cascais, la gentille, Caparica, la belle. Ou aux expéditions voisines : Sintra et ses palais royaux, son site verdoyant où erre l'ombre de Byron, le parc de Monsarrate, l'un des plus beaux du monde, et Queluz, la petite Versailles portugaise, couleur de porcelaine. Le goût de l'exode en fin de semaine n'est pas étranger aux habitants de Lisbonne : l'achat d'une voiture, on l'imagine, demande des sacrifices, aussi il n'est pas rare de voir ces nobles autos recouvertes complètement d'une housse comme un fauteuil, dans les rues de la ville. A Paris, cela ferait rire ; ici cela émeut. Plus loin, dans les 100 à 150 kilomètres, on découvre, si l'on ne craint pas le mauvais état des routes secondaires et les raretés des panneaux indicateurs, Evora, la surprenante cité médiévale, ou les monastères de Batalha et d'Alcobaca, ce dernier gardant dans son dernier sommeil l'âme de Castro, la reine morte.

Carrefour des mondes, clé du vestibule de l'Europe, Lisbonne vit dans l'attente d'un destin assuré comme la vierge des Jérônimos qui semble encore guetter sur l'océan le retour des cavaliers chargés d'or, d'épices et de savoir.

PIERRE KYRIA.

Le Monde
Service des Abonnements
2, rue des Saussaies
75231 PARIS - CEDEX 08
Téléphone : 231 20 20

Catherine Valabregue
Un livre qui boucoule, fait réfléchir.
Françoise Taillade, TRIBUNE DE GENÈVE.
Un livre clé qu'il fallait avoir le courage d'écrire.
Et qu'il faut lire absolument.
Nicole Meprat, 24 HEURES.

des enfants, pourquoi?
aujourd'hui un choix
STOCK/FEMMES
Collection dirigée par Claude DAILLENCOURT

LE MONDE
ÉGYPTÉ
Le transistor des rails

A l'arrière d'une Sclérose
réalisée par une jeune femme, dans un laboratoire de l'Institut Pasteur de Paris...

LES GRANDES PERSONNES
Entretiens dramatiques
Les entretiens interviewés sont des hommes interviewés sont des hommes...

مكتبة من الأصل

لكننا من الأصل

à l'attente du desin... age à Paris... des enfants... pourquoi? aujourd'hui un des...

EN ÉGYPTTE

Le transistor des veillées paysannes

L'ANTENNE voisine avec l'arabe, surgit des coupes en briques crues comme des casemates en béton. Coiffée par une fédération qui dépend du ministère de la culture...

ou européennes. Plaque d'argent colmatée, une première fois, par la fermeture d'un canal lors du deuil national de 1967...

laine. Née d'un éclatement de la chaîne nationale, la Voix du peuple s'adresse, selon son directeur, M. Mohamed Charaf...

À l'arrière d'une felouque

Cependant, le véritable « médium » national demeure la radio. Le 4 juillet 1955, le général Néguib inaugure la Voix des Arabes...

réalisée par une majorité de femmes, dans un pays où les théologiens d'El Azhar veillent jalousement à la préservation des privilèges de la virilité musulmane...

Pourtant, la connaissance du public laisse encore à désirer. Peu perméable à la publicité, dont les recettes sont modestes, la radio égyptienne ignore la pratique systématique du sondage...

RADIO-TELEVISION

LIRE AVEC PIERRE DUMAYET

Les paysages soulignés

« LIRE, c'est vivre » n'est pas une émission nouvelle. C'est une émission qui n'avait pas trouvé sa place dans la grille d'Antenne 2. Pourquoi? Mystère.

On verra donc, ce mois-ci, « le Métamorphose », de Kafka, et « le Père Goriot », de Balzac (réalisation Hervé Baslé)...



\* Rimbaud dans Paris, mardi 10 juillet, A. 2, 22 h. 10. \* Le Père Goriot, lundi 17 juillet, A. 2, 22 h. 10. \* Les Déserts de l'amour, lundi 24 juillet, A. 2, 22 h. 10.

Un rapport et deux enquêtes

Henri Caillavet pour le changement

RAPPORTEUR pour avis, devant le Sénat, du budget de la radio-télévision depuis 1974, après avoir présidé la mission d'étude créée il y a dix ans par le Haut Comité...

et stéréotypé, en particulier dans le domaine des variétés. Les solutions? Pour M. Caillavet, un code de déontologie pourrait favoriser l'indépendance du service public par rapport au show business...

à l'école primaire, qui se confond avec l'émigration populaire commune à tous : les grands hommes, les héros, les batailles. C'est donc cet héritage culturel qu'il s'agit de transmettre...

héritage historique, culturel, etc. Ce que la télévision doit rendre crédible aujourd'hui, c'est le libéralisme du pouvoir giscardien...

LES GRANDES PERSONNES SUR TF1

Entretiens dramatiques

Les enfants interviewés sont de nos jours assez rares. Les enfants interviewés sont, ne soient que des petits comédiens. Parmi ces deux catégories, Jean-François est celui que l'on n'aurait pas cru se mêler à la foule des stars...

La plus originale, sinon la plus écoutée, des stations s'est donnée pour mission l'éducation populaire et culturelle. Dans son dernier rapport (Le Monde du 3 décembre 1977 et du 29 avril 1978), il a tiré un livre, *Changer la télévision*, dont le titre indique clairement la mission...

Les médias en campagne

La télévision fait-elle l'élection? Sous ce titre (assez impropre, on le verra), Roland Cayrol, Jay G. Blumenthal et Gabriel Théron ont réuni les comptes rendus d'enquêtes qu'ils ont menées respectivement en France (à l'occasion de l'élection présidentielle d'avril-mai 1974), en Grande-Bretagne (pour les élections législatives d'octobre 1974) et en Belgique (pour les élections législatives de mars 1974)...

voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir, 27% ; 2) Pour maintenir au contrat des grands problèmes du moment, 25% ; 3) Pour aider à faire mon choix au moment du vote, 15% ; 4) Pour le plaisir de suivre la lutte électorale, 8,5% ; etc. La fonction d'aide à la décision, commente Roland Cayrol, n'est pas ressentie comme fondamentale par la grande majorité des électeurs ; ce sont plutôt les thèmes plus généraux ressortant de l'observation de la vie politique qui font recette.

La mise en scène de l'histoire

L'HISTOIRE avait les écrans de télévision. A partir de cette simple constatation, des étudiants et des enseignants du département audiovisuel de Paris-VII se sont interrogés sur le sens que le télévisuel pouvait bien donner à l'histoire, et quelle en était alors la vision proposée au public...

Dans un article sur l'histoire à la télévision, les auteurs distinguent la période gaulloise de l'arrivée libérale giscardienne. La télévision gaulloise, affirmée, est de deux caractéristiques essentielles : la volonté de se référer à la France en tant que nation et à une période historique bien déterminée ; la guerre de 1939-1945. Les sujets choisis en général parmi les temps forts de l'histoire française : *Illustration* / histoire officielle - *après*

CLAIRE DEVARRIEX, \* Tous les vendredis, TF 1, à 22 h. 21.



RADIO-TELEVISION

Samedi 8 juillet

CHAÎNE I : TF 1

20 h. 30. Variétés : Numéro Un (Jalrol)

LETUBE DE L'ÉTÉ ON SE REVERRA ENESTE DIAMPAR Jairo RCA 28233

CHAÎNE II : A 2

20 h. 30. Dramatique : Les cinq dernières minutes... 21 h. 30. Série américaine : Starsky et Hutch...

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes : 19 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-CULTURE

20 h. Théâtre noir américain... 21 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Informations festivals... 20 h. 40. Concert de l'Orchestre national de France...

Dimanche 9 juillet

CHAÎNE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses... 12 h. 30. La séquence du spectateur... 20 h. 30. FILM : CHATEAU EN SUEDE...

CHAÎNE II : A 2

14 h. 45. Sports : Football rétrospective Coupe du monde... 18 h. 30. Variétés : La Goélette d'or... 23 h. 30. Petite musique de nuit...

CHAÎNE III : FR 3

20 h. 30. Médecines sauvages... 21 h. 35. L'homme en question... 22 h. 35. FILM (cinéma de minuit) cycle les stars féminines...

FRANCE-CULTURE

14 h. 5. «Hocouptes» de G. Limbour... 18 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Informations festivals... 20 h. 40. Concert de l'Orchestre national de France...

Lundi 10 juillet

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 30. Jeu : Le francophonissime... 18 h. 30. Sports : Le Tour de France cycliste... 20 h. 30. FILM : LE PRIVÉ de R. Altman...

CHAÎNE II : A 2

14 h. Concert : Symphonie n° 2 de Brahms... 17 h. 30. Espace musique... 20 h. 30. FILM (cinéma public) : MORT OU EST TA VICTOIRE ?...

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes... 19 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-CULTURE

14 h. 5. «Hocouptes» de G. Limbour... 18 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Informations festivals... 20 h. 40. Concert de l'Orchestre national de France...

Mardi 11 juillet

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonissime... 18 h. 30. Sports : Tour de France cycliste... 20 h. 30. Au-delà de l'horizon : La vérité sur l'Atlantide...

CHAÎNE II : A 2

14 h. Série : L'homme qui valait trois milliards... 15 h. Aujourd'hui magazine... 18 h. 30. Sports : Tour de France cycliste...

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes... 19 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-CULTURE

14 h. 5. «Hocouptes» de G. Limbour... 18 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Informations festivals... 20 h. 40. Concert de l'Orchestre national de France...

Mercredi 12 juillet

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonissime... 18 h. 30. Sports : Tour de France cycliste... 20 h. 30. Série : Les amoureux sous la Révolution...

CHAÎNE II : A 2

14 h. FILM : SI VERSAILLES M'ETAIT CONTÉ de S. Guiry... 18 h. 30. Aujourd'hui magazine... 20 h. 30. Feuilleton : Mol, Claude, empereur...

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes... 19 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-CULTURE

14 h. 5. «Hocouptes» de G. Limbour... 18 h. 5. Emissions régionales... 20 h. 30. Variétés : Holiday on ice...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5. Informations festivals... 20 h. 40. Concert de l'Orchestre national de France...

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, inconnus à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ;

Jacques Faugam reçoit Lucie Fland (lund), Jean-Paul Fichon-Martin (mar), Alain Demouzon (mercred), Pierre Barre et Jean-Noël Guigand (jeudi), Basile-Méchin (vendred).

22.990 F. En vacances pourquoi pas le luxe! Austin Allegro 1300. Chez votre concessionnaire Austin Leyland.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 13 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 50. Objectif santé ; les régimes à la mode ; 14 h. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Police story ; 14 h. 55. Anfour-d'hui magazine (et à 17 h.) ; 16 h. Tour de

France : Figeac-Super-Besse (en direct) ; 18 h. Jeu : Récré A 2 (Goldorak / Papirole) ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. L'heure d'été.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre : l'Union nationale des associations familiales ; 20 h. Les Jeux.

Vendredi 14 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. Défilé militaire ; 11 h. Variétés : Bons baisers de France ; 11 h. 25. Concert : Suite en ré, de V. d'Indy, la Sinfonietta, opus 52, d'A. Roussel, et Apollon Musagète, de Stravinski.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Police story ; 14 h. 55. Anfour-d'hui magazine (et à 17 h.) ; 16 h. Tour de

piste aux étoiles ; 15 h. 30. Sports : Ski ; Tour de France (Besse-en-Chandesse - Puy de Dôme) ; 18 h. 45. FILM : D'ARTAGNAN L'INTERDIT, de J. Hlias (1976), avec les voix de P. Perrin, M. Duchaussoy, C. Bertrand, M. Elias, P. Pradier.

18 h. Jeu : Récré A 2 Entre les lignes ; Robinson Crusoe ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 30. Soif d'aventures ; 19 h. 45. L'heure d'été.

Samedi 15 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Pourquoi ? ; 13 h. 35. Restez donc avec nous ; 14 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 45. Sports : Tour de France cycliste (résumé).

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

Caes des Rois Magdes, d'après le roman d'Y. Audouard, réal. D. de La Patellière.

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Samedi entre nous ; 20 h. Les Jeux.

Dimanche 16 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses ; A Bible ouverte ; 9 h. 30. La source de vie ; 10 h. Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

Lundi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 45. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

Mardi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 45. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

Mercredi 19 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 45. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

Jeudi 20 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 45. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

Vendredi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Le francophonisme ; 13 h. 45. Emissions pour les jeunes.

CHAINE II : A 2

14 h. Série : Le cœur au ventre ; 15 h. La

22 h. 5. Arcana : La guerre des coïns. 23 h. 10. Conpe Davis (résumé).

14 h. Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natacion (championnats de France) ; 18 h. Cirque du monde ; 19 h. 15. Stade 2 ; 19 h. 30. Variétés ; Les fruits du succès.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

avec M. Bouquet, R. Boutelle et le Quatuor Bernade (premier) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. En direct du Festival de Salutes : quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique à Nice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance.



LA VIE DU LANGAGE
Chances et risques
L'Association du français dans le monde est en particulier...

LA VIE DU LANGAGE
Chances et risques
L'Association du français dans le monde est en particulier...

مركزنا من الاصل

SOCIÉTÉ

L'EXPULSION D'UN «SQUAT» DANS LES CÉVENNES

«DÉFENSE D'ENTRER, PROPRIÉTÉ PRIVÉE»

Le chemin se perd vite derrière la maison, mais on aurait pu les voir venir de loin. A peu près du quartier virage de la corniche... Quarante gendarmes, venant d'Alès, de Mende, de Marvejols et de Florac...

de chèvres et de la fromagerie, des ateliers de menuiserie et d'électronique. Les propriétaires des maisons basses ont refusé de louer. Alors, comme ils ne pouvaient pas et ne voulant pas acheter au prix touristique...

« Là, c'est du vol ! » Mais « ceux de Rabies » paient davantage encore le fait d'avoir pris les terres et les maisons « des plus riches »... Les propriétaires des maisons du bas avaient leurs raisons de refuser de louer...

« Nous avions pensé opposer une résistance passive, raconte Marc. Mais devant ce spectacle nous sommes restés les bras ballants, incapables de protester... » Qui ne s'est fait expulser une fois ne peut sentir ce poids dans l'estomac...

« Mais là, c'est du vol ! » estime un paysan de la vallée haute. Le vol du bien familial, du dernier héritage, des derniers témoigns, même moribonds, d'un passé de misère et d'orgueil... « Vous croyez que c'est le cœur qui s'abandonne nos mas ? », dit encore le paysan.

« Sans l'expulsion et la montée de Rabies aurait peut-être posé un problème nouveau, soumis à la discussion générale entre Saint-Jean-du-Gard, Florac et Saint-Privat. Car la « réappropriation collective » de terre, dans une région où les jeunes ne peuvent plus reprendre les exploitations...

LA VIE DU LANGAGE Chances et risques du français hors de France

La situation du français dans le monde (et en particulier hors de France) reste, pour la plus grande partie de l'opinion, un continent inconnu, ou au mieux très mal connu. Combien d'entre nous savent qu'il existe aujourd'hui, hors de France, près de trois milliards de Français...

plus en plus grande entre le français « local » et le français « international ». Toute communauté francophone, dès qu'elle est tant soit peu éloignée du foyer de la francophonie (Paris, par la force des choses) a bien conscience de parler « son » français, ni meilleur ni pire que le français central, mais différent. Encore faut-il que la différence n'amène pas, en s'accroissant, des situations confuses dans lesquelles une communauté n'a plus de français (linguistiquement parlant), que sa conscience plus ou moins confuse de « parler français » sans trop se demander « quel » français.

écrit, celui de la presse en particulier, qui est (nous le savons) et restera certainement longtemps le même, à peu de chose près, que celui du reste de la francophonie. Et l'autre, celui qui perd et se perd écrit, celui de M. Tour-le-Monde de partout. Or ce français usuel d'aujourd'hui ne paraît avoir été ainsi depuis une trentaine d'années d'une sorte de « fièvre évolutive »...

En Afrique noire Au sommaire du n° 188 (juillet) du Français dans le monde (2), une étude de L.-J. Calvet sur ce thème en dégage les éléments essentiels d'un point de vue sociolinguistique. Il n'est plus guère possible de dissimuler sous des propos rhétoriques ou complaisants l'ambiguïté du terme « francophonie » en ce qui touche l'Afrique noire. Il existe, en Afrique comme ailleurs et en France même, deux français : l'officiel,

leçon raisonnable d'un inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique. Mais le nombre des néologismes et des glissements de sens est tel qu'il deviendrait difficile, au train où vont les choses, de continuer à parler de « particularités ». Le morpho-syntaxe et même le syntaxe paraissent également touchés par le phénomène. Pour L.-J. Calvet, il existe (ou plutôt : tend à exister) un français à peu près homogène dans les pays d'Afrique noire occidentale francophones, et au Zaïre. Ce français d'Afrique n'est pas un créole (il ne constitue pas une langue maternelle), ni un sabir (ou lingua franca) puisque son système syntaxique et lexical, quoique divergent par rapport au français central, n'est pas limité. Ce n'est pas non plus un pidgin (à base grammaticale dénuée de celle du français), tout au plus pourrait-on le considérer comme un pseudo-sabir.

Alors ça peut être la somatization à gogo, je bloque du foie, du dos, des articulations, de partout. Ou je débloque. La non-violence coûte une fortune à la Sécurité sociale. Non, vraiment, je ne vois pas d'autre solution, momentanément, que d'apprendre à débouler tranquillement mon escalier à chaque rencontre sans trop de bobo. Une sorte d'art de la chute libre en quelque sorte. La tour de Babel, côté ceux qui descendent !

UN PÈRE ET LA DROGUE

O mon fils, ô ma peine !

« O mon fils, ô ma peine ! », pourrait s'exclamer M. Jacques Guillon en contredisant le vial Horace. Il appelle, après bien d'autres secours, celui de l'école afin de reprendre son air tant en démons qui le lui ont enlevé. Seuls les poèmes du fils heureusement retranscrits par le père rétablissent l'équilibre sans lequel le dialogue aurait été compromis.

« Justifier mon être ! » Le livre permettra-t-il ce rapprochement jusqu'au bout ? Deux univers : les phrases justes, bien frappées, du père côtoient les poèmes de l'adolescent, dont la vision du monde est, renforcée par la drogue. « J'ai soif, soif de beauté et de pureté, soif de vérité. J'ai soif, mais je sais où se trouve la source et je connais le chemin qui y mène... » Comment ramener tant de convictions dans les filets du raisonnement ? La lutte ne peut être qu'après et impitoyable. Didier est injurieux, Didier fait les quatre cents coups, Didier rêve la maison, Didier vole ses parents, Didier ne cesse de se défendre et de s'enlever au bout de la ligne. A aucun moment M. Jacques Guillon n'est ébranlé dans ses certitudes, son monde, sa vie de

attendra d'interminables heures dans les commissariats. M. Jacques Guillon supportera toutes les épreuves, jusqu'au jour où un ami de Didier lui fera comprendre « une chose fondamentale » : « J'ai accepté que Didier ne soit pas celui que j'avais rêvé depuis quinze ans... » Catholique orthodoxe, pratiquant, respectueux du travail et avide de promotion sociale, M. Jacques Guillon pourrait-il aller plus loin ? Il a franchi des années lumineuses, mais il n'a pas encore atteint Didier. Son fils lui propose une cigarette de hashisch, Jacques commence à la fumer « consolamment », mais il la rejette à mi-course : « C'est là le geste que mon fils me reprochera le plus souvent... »

DU COTÉ DE LA PAROLE

Quelque chose de bizarre

(Suite de la page 9.) On vous répond : « C'est parce que tu cherches le pouvoir. Quand on a régné ses comptes avec le pouvoir, y a plus de problème... »

de plus en plus coton. Quand ça vous arrive, attention à la marche, neuf fois sur dix vous risquez de débouler l'escalier à l'instant où vient la réponse. Sensation immédiate de chute libre. On a beau s'être ramassé au bas des marches des centaines de fois, s'être juré bêtement qu'on ne dirait plus rien, s'être fait piéger et repiéger dans le chaos, le drame du langage actuel, la seule chose qui vous reste, c'est d'apprendre à tomber sans se faire trop de mal.

TÉMOIGNAGE

En Belgique aussi...

Un lecteur de Paris nous écrit : Je franchissais le jeudi 15 juin 1978 la frontière allemande, venant d'Aix-la-Chapelle en direction de Bruxelles. J'amenais dans ma valoute deux ans allemands (traducteur et éditeur). Pour des raisons qui m'échappent, tout ressortissant allemand quelque peu chevronné retournant à l'étranger est considéré comme suspect. La douane belge, en étroite collaboration avec la police allemande, me demanda les bagages des deux ressortissants de R.F.A. Je m'exécutai sans un mot. Les policiers belges crurent bon de me demander où j'étais chargé à ces deux individus... « J'ai répliqué d'une façon quelque peu sèche, devant la solite de cette question, que je les avais pris là où ils habitaient, et que je les emmenais là où j'habitais... »

Portrait

Féministe depuis cinquante-huit ans

Lui fait-on remarquer qu'elle assistait en son temps « aux grands événements » ? Elle reste un instant silencieuse, rit, puis dit : « Vous avez raison, elles peuvent s'exprimer... » Yvonne Natter, la féministe, raconte un pauvre souci d'homme. Et l'anecdote résume tout. Un jour, partie en Afrique du Nord se livrer à ses « coupables industries » — une série de conférences féministes, — elle rencontre, dans le train, un ingénieur qui, ayant reconnu, lui dit : « Madame, comment faire avec les femmes, sans argent ? » « Je lui ai répondu : « Parlez-leur d'amour... Un silence... » Ah ! Si les hommes savaient. La femme est tout amour. Elle est auditive : le chemin d'amour, elle l'écoute, toujours la même, avec le même, joie. Hélas ! les hommes ne sont qu'offensés et vengeus... « L'amour, la vie, l'avenir : c'est difficile, la vie. Mais je ne désespère pas de l'humanité. Il faut encourager les jeunes à vivre, pas les désespérer. C'est cela le devoir des parents : enseigner le courage, donner la joie. Le plus grand bienfait que l'on puisse faire, c'est de léguer à ses enfants la joie intérieure, leur offrir une jeunesse heureuse. Cela seul ne s'oublie jamais... »

Portrait

Féministe depuis cinquante-huit ans

« O mon fils, ô ma peine ! », pourrait s'exclamer M. Jacques Guillon en contredisant le vial Horace. Il appelle, après bien d'autres secours, celui de l'école afin de reprendre son air tant en démons qui le lui ont enlevé. Seuls les poèmes du fils heureusement retranscrits par le père rétablissent l'équilibre sans lequel le dialogue aurait été compromis.

culture

Festivals

Jazz pique-nique à Nice

En 1977, cent mille personnes venaient sur la colline au festival de jazz de Cannes. Il se peut que les organisateurs en comptent cette fois bien davantage. Dès le premier soir, l'amphithéâtre des arènes était bondé et des foules compactes cernaient également les deux scènes du parc. Cet irrésistible attrait de la réunion nicoise tient au fait que Georges Weyn, fort de vingt-cinq années d'expérience dans l'organisation de kermesses américaines, a su trouver, et constamment améliorer, une ingénieuse formule.

De Boulez au cabaret, à La Rochelle

(Suite de la première page.) Le deuxième prix récompensé d'un Américain, Trygve Peterson, d'une musicalité très pure, mais plus distante, le troisième, le japonais Shigenori Kudo, qui avait fait de Boulez un peintre en coracères chinois et en estampes japonaises, et le quatrième, une petite Strassbourgaise de vingt-deux ans, Claire Gantillomme, qui s'était vaillamment battue contre ces hommes et ces partitions sans avoir peut-être la même aisance technique. L'ensemble inter-contemporain, dirigé par Philippe Bender, a fort bien monté « Antiphysis », laquelle a réalisé à quatre auditions successives, ce qui indique sa valeur.

Rock

Les nouveaux héros

Bob Dylan a donné le dernier de ses cinq concerts parisiens (1). Bien sûr les musiciens qui ont reçu son héritage sont innombrables mais il n'est pas de son époque et les générations qui l'ont suivi. Pourtant nous en avons choisi deux d'être ceux, qui, de près ou de loin, ont repris à leur compte l'expression ou les composantes musicales de Dylan. L'un se nomme Bruce Springsteen, il vient d'enregistrer un nouvel album, « Darkness on the Edge of Town », après trois ans de mutisme volontaire pour échapper justement à l'épithète « Nouveau-Dylan » qu'on lui avait prêtée; l'autre, Graham Parker, est un disque enregistré en public, « The Parkville ».

Paris-Berlin-New-York

Pour nous consoler, le nouveau groupe Unité avait organisé à l'Oratoire (1) une séance de cabaret (Paris-Berlin-New-York), avec des musiques de Schenberg, Weill, Copland et autres seigneurs moins titrés : il fallait voir les sœurs Labèque, costumées à l'espagnole, et « lopant » comme des possédés sur leur piano (et leur grosse caisse), Michel Portal, archangeur de mélodies déchirantes et son bandonion avec un talent de clown inconnu, Augustin Dumay, jouant avec une pureté stylistique stupéfiante des mélodies de bastringue et, surtout, Elise Ross, délicieuse dans ses débilités suggestives à la mode de 1925, interprétant les vamps, les gouaillantes et les ingénuités de Tokumitsu (et Un breveu descend dans un jardin pentagonal) est bien écrite et riche en couleurs, mais n'effraie guère les limites d'un parc ravélien ou débussyste et se prolonge sans raison. Une curieuse « Musique pour violoncelle et orchestre » du Catalon Joan Guinjoan (1931) semble plus originale, mais isole complètement le merveilleux soliste (Luc Claret) dans une série de recherches et d'exercices terrifiants, au

Mais les créations ne présentent guère d'intérêt : l'œuvre récente de Tokumitsu (« Un breveu descend dans un jardin pentagonal ») est bien écrite et riche en couleurs, mais n'effraie guère les limites d'un parc ravélien ou débussyste et se prolonge sans raison. Une curieuse « Musique pour violoncelle et orchestre » du Catalon Joan Guinjoan (1931) semble plus originale, mais isole complètement le merveilleux soliste (Luc Claret) dans une série de recherches et d'exercices terrifiants, au

Formes

Le temps de voir

Encore une exposition Paul Klee à la Galerie suisse de Paris (1)... Ce n'est pas un reproche, c'est un aveu. Il n'est pas facile de trouver des œuvres inédites de maître protestant qu'il serait impossible de lui déplorer jamais un peu. Mais en fin de compte, Klee dessinait tout le temps, et ce sont ses bonnes parties des feuilles écorchées de ses années de maturité, si l'on peut dire, qui nous sont offertes avec cette fraîcheur inédite, telle que nous appelons à prix, graphisme noir sur fond d'un bleu insolent, de l'année

de sa mort, comme la dernière silhouette d'un sapin. Klee a toujours aimé le dessin, tout particulièrement, avec l'humour et la poésie. Depuis les années d'enseignement, en couleurs, du Conservatoire de Paris (1907), l'émigration de 1908, les croquis et mini-illustrations, petits bonhommes techniques de 1912, jusqu'à la construction d'un langage pictural (1927), les premiers portraits de Souverain du Caire (1928), les paysages « sans jaloux », collines « de Porquerres », bûches en quelques traits (1930), les Arbres, de 1938. Tantôt c'est l'épave, la rigueur géométrique, tantôt la fouille végétale, ce qui ensemble est encore plus riche et divers que le précédent. Par quel sortilège, quoi qu'il en soit, Klee n'est-il si vivant et si sensible? A vous de répondre.

MARGNAN PATHÉ VO - SAINT-GERMAIN HUCHETTE VO - GAUMONT RIVE GAUCHE VO - PLM SAINT-JACQUES VO - QUARTIER LATIN VO BALZAC VO - CLICHY PATHÉ VO - GAUMONT OPÉRA - GAUMONT CONVENTION VO - 3 NATION VO MULTICINE PATHÉ Champigny BELLE-ÉPINE Thiais - VELIZY 2 - FLANADES Sarcelles - RUEIL Ariel ARGENTEUIL - PARLY 2 - BUXY Boussy-Saint-Antoine

JILL CLAYBURGH PRIX D'INTERPRETATION FEMINE CANNES 78 Sur la femme, le film le plus sensible, intelligent et spirituel de la compétition. ROBERT CHAZAL - FRANCE SOIR Le meilleur portrait de femme du cinéma américain depuis « Annie Hall ». ROBERT BENAYOUN - LE POINT

la femme libre Un film de PAUL MAZURSKY Le meilleur portrait de femme du cinéma américain depuis « Annie Hall ». JILL CLAYBURGH ALAN BATES MICHAEL MURPHY CLIFF GORMAN

A PARTIR DU MERCREDI 12 VITTORIO GASSMAN dans un film de DINO RISI le metamore

Le cirque Jean Richard a donné sa dernière représentation

L'un des deux derniers cirques Jean Richard (celui qui porte son nom) a donné sa dernière représentation, vendredi 7 juillet, à Bagneres-de-Loraine dans les Hautes-Pyrénées. Il y a trois semaines, c'était le cirque Médrano qui remplissait son chapiteau. Samedi, le cirque Pinder-Jean Richard n'a pas vu interrompre sa tournée sur décision de l'administrateur provisoire de la Société des chapiteaux et spectacles Jean Richard, qui a déposé son bilan le 19 juin.

théâtres

Le théâtre de la Ville... Le théâtre de la Comédie-Française... Le théâtre de l'Odéon... Le théâtre de la Sorbonne... Le théâtre de la Cité... Le théâtre de la Seine...

Les exclusivités... Les exclusivités... Les exclusivités... Les exclusivités... Les exclusivités...

ALAIN WAIS. Discographie : Bruce Springsteen chez C.B.S. ; Graham Parker chez Phonogram.

ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA! ASSA!

LUCERNAIRE PUNKER PUNKER COLLEGRAM LA LOT... ET LA PAGAILLE VAN PASSER

كندا من الأصل



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales
Opéra de Paris (samedi, 20 h.)
Comédie-Française: le Mariage de Figaro (samedi, 20 h.)

Les autres salles
Alceste: les Lettres de la Trézème (samedi, 20 h.)
Cartonnière: Théâtre du Soleil (samedi, 20 h.)

Jazz, pop, rock et folk
Gall Drott: Drott (samedi, 20 h.)
Palais des arts: René Wiegner et les Plumes plumes (samedi, 20 h.)

La Cinéma-thèque
Chaillet: samedi, 15 h.: De Mbe-lungu, de P. Lang; 18 h.: Canne-montagne, de F. Breilman

Les exclusivités
AQUILA JE RESTE (A. v.o.): U.G.C. Opéra, 15 (332-22-11)
A LA RECHERCHE DE M. GODDARD (A. v.o.): U.G.C. Opéra, 15 (332-22-11)

Les théâtres de banlieue
Hôtel Hérouet: S. Ecoure, piano (samedi, 20 h.)
Sainte-Chapelle: Ensemble d'archets français, dir. C. Rivard

ASSAULT un film écrit et réalisé par John Carpenter
Marceau Godoy présente une production CKK avec Austin Stoker, Darwin Joston, Lucie Zimmer

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 8 - Dimanche 9 juillet

Caveau de la Harpette: C. Rost et New Orleans Dippers (samedi, 21 h.)
Opéra: Les Bayembi, folk noir (samedi, 20 h.)

cinémas

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans.
(\*) aux moins de dix-huit ans.
Caumont Riva-Ganche: 5 (548-20-20); Marignan: 5 (332-34-34)

LES FILMS NOUVEAUX
CDOU, film américain de M. Schultz (v.o.): Quai de la Gare, 15 (332-22-11)
LES VIEUX BANDES (Pop. v.o.): Quai de la Gare, 15 (332-22-11)

Les grandes reprises
AFFREUX SALES ET MICHANTS (A. v.o.): U.G.C. Opéra, 15 (332-22-11)
L'ARCHE (Chino, v.o.): Studio Olympe, 15 (332-22-11)

LES PRETRES-NOM (A.): Studio-Bertrand, 7 (753-64-64)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A. v.o.): Grand-Anglais, 5 (332-22-11)
LES CHEVAUX DE FEU (Sov. v.o.): Guisette, 5 (332-22-11)

LES FESTIVALS
FELINI (v.o.): Olympia, 14 (542-67-67)
LE GÉNÉRAL (A. v.o.): U.G.C. Opéra, 15 (332-22-11)

LES FILMS NOUVEAUX
CDOU, film américain de M. Schultz (v.o.): Quai de la Gare, 15 (332-22-11)
LES VIEUX BANDES (Pop. v.o.): Quai de la Gare, 15 (332-22-11)

VOTRE TABLE CE SOIR
DINERS
DSKA: 260-55-01
ASSIETTE AU BOEUF-POCARDI: propose une formule Boeuf pour 25,50 F a.s.c. (29,50 F s.e.) le soir jusqu'à 9 h. de vendredi à dimanche.

ACTUELLEMENT EN EXCLUSIVITÉ DANS 23 SALLES PARIS ET PÉRIPHÉRIE

LA FOLLE CAVALE "Le film qui fait courir tout Paris"
CLAUDE BOURRILOT PRÉSENTE
Distribué par Gaumont

Les nouveaux héros
Le cirque
ASSAULT
LA FOLLE CAVALE

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Pour M. Starckmann Georges, né le 18 mai 1927, à Paris (10<sup>e</sup> arrondissement) ; administrateur de société, de nationalité française, demeurant Calle Vikanova, N° 2, à Madrid (Espagne) et faisant domicile au cabinet de M. Claude-Alain Nataf, avocat à la Cour de Paris, 10, rue de Phalarbourg, à Paris (17<sup>e</sup> arrondissement), partie civile représentée par M. André Guibert, avocat à la Cour, contre Fauvet et Jacques, Jules, Pierre, Constant, âgé de soixante-trois ans, né le 9 juin 1914, à Paris (8<sup>e</sup> arrondissement) ; fils de Gaston, Pierre Fauvet et de André, Léa, Yvonne Meunier-Pouthot ; demeurant 5, rue Louis-Bollly, à Paris (16<sup>e</sup> arrondissement), journaliste, directeur de la publication du journal Le Monde, de nationalité française ; sans autres renseignements, représenté par M. Paley-Vincent, avocat à la Cour (article 415 du code de procédure pénale), Centre Denzière Maurice, Marie, âgé de cinquante et un ans, né le 29 août 1926, à Saint-Etienne (arrondissement de dit Loire) ; fils de Clément, Eugène, Antonin Denzière et de Pauline Barrière ; demeurant 153, avenue Victor-Hugo, à Paris (16<sup>e</sup> arrondissement), marié, journaliste de nationalité française ; sans autres renseignements. Contre la société éditrice du journal Le Monde, dont le siège social est 5, rue des Italiens, à Paris (9<sup>e</sup> arrondissement), prise en sa qualité de civillement responsable des sus-nommés et en la personne de ses représentants légaux, domiciliés de droit au dit siège, civillement responsable, représentée par M. Paley-Vincent, avocat à la Cour (article 415 du code de procédure pénale).

En présence de M. le procureur de la République. Diffamation publique envers particulier, injures publiques envers particulier, complicité. Le tribunal correctionnel de Paris, par exploit de M. Georges Saliz, huissier de justice à Paris, en date du onze février mil neuf cent soixante-dix-sept, à la requête de M. Georges Starckmann, a été saisi des poursuites engagées contre Jacques Fauvet, Maurice Denzière et la société éditrice du journal Le Monde, sous la prévention, pour Jacques Fauvet, de diffamation publique et d'injures publiques envers particuliers, pour Maurice Denzière de complicité de ces délits. Après un renvoi ordonné par le tribunal le quinze mars mil neuf cent soixante-dix-sept, les débats se sont ouverts le trente et un mai, se limitant toutefois à une discussion entre le conseil de la partie civile et celui de ses prévenus sur l'opportunité d'un sursis à statuer sollicité par ce dernier. Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, les témoins en leur possession, M. Guibert, avocat de la partie civile en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, et M. Paley-Vincent, avocat du prévenu Fauvet et de la société civillement responsable en sa plaidoirie, renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, avertissement de ce renvoi a été donné immédiatement aux parties ou à leur conseil par M. le vice-président, conformément aux dispositions de l'article 482, alinéa 2, du code de procédure pénale, et à cette date, le tribunal composé comme ci-dessus a procédé à l'audience publique.

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

sept mars mil neuf cent soixante-dix-huit, avertissement de ce renvoi étant donné immédiatement aux parties ou à leur conseil, par M. le vice-président, conformément aux dispositions de l'article quatre cent soixante-deux, éliminé deux du code de procédure pénale, et à cette date le tribunal était composé comme ci-dessus et a procédé à l'audience publique. A l'issue de cette audience, le tribunal, par jugement du dix-huit mars mil neuf cent soixante-dix-huit, a déclaré que le renvoi de l'affaire au dix-huit mars mil neuf cent soixante-dix-huit, avertissement de ce renvoi étant donné immédiatement aux parties ou à leur conseil, par M. le vice-président, conformément aux dispositions de l'article quatre cent soixante-deux, éliminé deux du code de procédure pénale, et à cette date le tribunal était composé comme ci-dessus et a procédé à l'audience publique.

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du

TOUS LES CONCERTS ET FESTIVALS DE L'ETE. Dans le n° 2 du Monde de la Musique, tous les concerts et festivals de l'été, Bob Dylan à Paris, Vivez à Venise, Penderecki à Cracovie, le pur du rock à Prague, Boulez, Eda-Pierre, Deller, 80 disques. Le Monde de la Musique, édité par le Monde et Télérama, chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE. Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

écot LES CONCLUSIONS... LES REACTIONS... Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal Le Monde, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal, après avoir entendu Maurice Denzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, M. Paul Gerson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civillement responsable, M. Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du



Le Monde économie-régions

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPÉEN

SOCIAL

< Pour un système durable et efficace >

Le relevé des conclusions du Conseil européen des 8 et 7 juillet déclare notamment : « A la suite des entretiens de Copenhague du 7 avril, le Conseil européen a examiné le projet, joint en annexe et présenté par des membres du Conseil européen (1), visant à établir une coopération monétaire plus étroite par la création d'un système monétaire européen aboutissant à une zone de stabilité et de croissance... »

« La mise au point, au besoin par voie de modifications, par les instances communautaires compétentes, d'ici au 31 octobre, des dispositions qui régissent le fonctionnement d'un tel système. Il sera procédé parallèlement à l'étude des moyens d'action nécessaires pour renforcer, dans le cadre de ce système, les économies des Etats membres qui connaissent une prospérité moindre ; ces mesures auront un caractère décisif pour le succès de la zone de stabilité monétaire. Les décisions et les engagements pourront être pris d'urgence lors de la session du Conseil européen des 8 et 7 décembre. »

« Les chefs des gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Luxembourg et des Pays-Bas déclarent que la question de l'existence d'un « serpent » (2) n'a pas fait ni fait l'objet de discussions. Ils confirment que le « serpent » sera intégralement maintenu. »

Au moins aussi strict que le « serpent »

Voici le texte de l'annexe annoncée dans le relevé des conclusions : « En ce qui concerne la gestion des taux de change, le système monétaire européen... »

« Un fonds initial d'ECU, destiné aux banques centrales de la Communauté, sera constitué moyennant le dépôt, d'une part, d'un montant en or et en dollars, des Etats-Unis (16 millions, par exemple, de 20 % des réserves actuellement détenues par les banques centrales des Etats membres) et, d'autre part, de monnaies de papier pour un montant d'un ordre de grandeur comparable. »

« Les conditions d'utilisation des ECU créées en contrepartie du dépôt de monnaies de papier... »

« Les pays participant au système coordonneront leurs politiques en matière de taux de change vis-à-vis des autres tiers... »

« Un système de coopération monétaire plus étroite ne pourra réussir que si les pays participants... »

« Les dispositions adoptées pour l'application de l'article 109 du traité... »

« La présidence Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt... »

« M. Pontillon a ajouté : « Au plan monétaire, seules quelques instructions ont pu être élaborées... »

« M. Pontillon a ajouté : « Au plan monétaire, seules quelques instructions ont pu être élaborées... »

Le processus semble irréversible

(Suite de la première page.)

Un haut fonctionnaire français qui accompagnait le président de la République faisait, quant à lui, le commentaire suivant : « Les Neuf, à l'image de ce qui est... »

« L'opération de changement de procédure... »

« Les conditions d'utilisation des ECU créées en contrepartie du dépôt de monnaies de papier... »

« Les pays participant au système coordonneront leurs politiques en matière de taux de change vis-à-vis des autres tiers... »

« Un système de coopération monétaire plus étroite ne pourra réussir que si les pays participants... »

« Les dispositions adoptées pour l'application de l'article 109 du traité... »

perspective d'un SME prévoyant la mise en commun d'une cinquantaine de milliards de dollars (cf l'on ajoute, dans le « pool » de réserves, des monnaies nationales à l'or et au dollar, et impliquant à la fois le dollar, le franc, le florin ou d'une autre, d'une politique européenne du dollar. Mais a fait observer le chancelier Schmidt, « le président Giscard d'Estaing et moi-même nous avons paré de notre projet au président Carter et celui-ci nous a fait connaître son accord politique de principe. »

« En effet, si l'on se réfère à la perspective d'un SME prévoyant la mise en commun d'une cinquantaine de milliards de dollars (cf l'on ajoute, dans le « pool » de réserves, des monnaies nationales à l'or et au dollar, et impliquant à la fois le dollar, le franc, le florin ou d'une autre, d'une politique européenne du dollar. Mais a fait observer le chancelier Schmidt, « le président Giscard d'Estaing et moi-même nous avons paré de notre projet au président Carter et celui-ci nous a fait connaître son accord politique de principe. »

« L'indépendance énergétique « objectif primordial »

Dans le domaine énergétique, les Neuf se sont fixés comme « objectif primordial » de réduire la dépendance de tous les pays à la Communauté et à l'égard du pétrole d'importation. Se rangeant à des propositions françaises, ils ont décidé qu'il fallait à la Communauté ne donner pas l'énergie et que la progression de sa consommation énergétique devrait alors être inférieure à celle des Etats-Unis et de la France.

« Les Etats-Unis ont approuvé, mais sans enclencher l'accord... »

« La pollution des mers... »

Les métallurgistes bénéficieront d'une garantie supérieure au SMIC

En huit jours, les négociations bruyamment annoncées en avril, discrètement ajournées en mai, puis déchaînées en juin, ont tout à coup débouché de façon positive.

« Les représentants des fonctionnaires et la garantie d'intervalle sur les traitements des fonctionnaires... »

« Les dispositions adoptées pour l'application de l'article 109 du traité... »

« La revendication première des syndicats de la métallurgie portait sur le relèvement des salaires... »

« Les dispositions adoptées pour l'application de l'article 109 du traité... »

« La prime d'ancienneté n'est pas prise en compte, non plus la prime de rendement... »

« La garantie annuelle sera liée à la garantie des prix et à celle des salaires réels dans la métallurgie par des contrôles obligatoires... »

« Cet accord cadre, où se figure aucun chiffre, donnera lieu à des discussions avec les syndicats et les patrons... »

« La République populaire de Chine a enregistré en mai un déficit de 299 milliards de livres... »

« Les Etats-Unis ont approuvé, mais sans enclencher l'accord... »

Le chômage A NETTEMENT DIMINUÉ EN JUIN

Le chômage américain s'est nettement diminué en juin, revenant à 5,7 % de la population active, ce qui représente le plus faible taux enregistré depuis 1974 (5,4 %).

« Les ministres des affaires étrangères en un échange de vues... »

« Les ministres des affaires étrangères en un échange de vues... »

« L'administration américaine a publié le 8 juillet des prévisions économiques... »

« Le déficit de la balance commerciale portugaise s'élevait à près de 88 milliards d'escudos... »

« Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a décidé la création d'une centrale d'information... »

Quatre millions de travailleurs concernés

Les accords signés dans dix-neuf branches industrielles depuis le 1er juin assurent une garantie de salaire mensuel allant de 1 900 F à 2 250 F environ. Selon le C.N.P.F., le minimum mensuel est de 1 900 F dans l'industrie du bois, 1 950 dans le textile (portés à 2 025 F au 1er octobre), 1 980 dans le commerce alimentaire, 2 000 dans l'imprimerie, 2 100 dans l'automobile, 2 080 dans la bijouterie-joaillerie, 2 250 dans l'industrie frigorifique et autant dans le pétrole. Les syndicats des transports routiers ont refusé l'offre patronale d'un salaire annuel de 24 000 F ; une augmentation de salaire de 2,5 % s'est ajoutée pour eux au 3,5 % déjà acquis.

« L'administration américaine a publié le 8 juillet des prévisions économiques... »

« Les ministres des affaires étrangères en un échange de vues... »

« L'administration américaine a publié le 8 juillet des prévisions économiques... »

« Le déficit de la balance commerciale portugaise s'élevait à près de 88 milliards d'escudos... »

ETRANGER

CHINE

« La République populaire de Chine a enregistré en mai un déficit de 299 milliards de livres... »

« Les ministres des affaires étrangères en un échange de vues... »

« L'administration américaine a publié le 8 juillet des prévisions économiques... »

« Le déficit de la balance commerciale portugaise s'élevait à près de 88 milliards d'escudos... »

« Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a décidé la création d'une centrale d'information... »

EN FRANCE

M. PONTILLON : le sommet n'a tenu que partiellement ses objectifs.

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S. et président de l'union des partis socialistes de la C.E.E., a estimé, vendredi 7 juillet, que le conseil européen de Brême n'a atteint que partiellement ses objectifs ambitieux qu'on lui prêtait. « Au plan monétaire, seules quelques instructions ont pu être élaborées... »

« M. Pontillon a ajouté : « Au plan monétaire, seules quelques instructions ont pu être élaborées... »

« Par ailleurs et c'est à nos yeux le plus inquiétant, sur tous les aspects sociaux le conseil de Brême est resté totalement négatif... »

Commentant samedi 8 juillet cette déclaration de M. Pontillon, l'Hamanité estime que le sénateur des Hauts-de-Seine a appuyé M. Giscard d'Estaing et affirme : « Le parti socialiste approuve le projet d'intégration monétaire qui conduit à la dépendance de la France. »

LES REACTIONS

M. Bertrand Motté, président du Centre national des indépendants et paysans, a déclaré, vendredi 7 juillet : « Le problème monétaire est insoluble s'il n'est abordé avec toute la cohérence d'une politique européenne... »

« M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, s'est félicité de l'accord de Brême. Devant le conseil national de la Fédération des mineurs, il a déclaré que son organisation avait « toujours considéré que le sort monétaire était une des causes essentielles de la crise économique actuelle. »

« M. Franz Josef Strauss, dirigeant du parti chrétien-démocrate, s'est prononcé contre l'établissement d'un système monétaire commun dans la C.E.E. Selon lui, la création d'un tel système, avant que les pays de la C.E.E. ne soient parvenus à un stade de développement économique pratiquement égal, aurait fondamentalement aux intérêts de la R.F.A. »

EN SUISSE

« Les autorités monétaires helvétiques se sont refusées à tout commentaire officiel. Toutefois, la Suisse est prête à collaborer à une zone de stabilité monétaire en Europe si les différents pays membres font preuve de discipline... »

« M. Georges André Chevallais, chef du département des Finances, la Confédération suisse, a déclaré que la Confédération suisse se rallie au projet d'intégration monétaire qui conduit à la dépendance de la France. »

AUX ETATS-UNIS

« Les Etats-Unis ont approuvé, mais sans enclencher l'accord... »

« La pollution des mers... »

« Les ministres des affaires étrangères en un échange de vues... »

« L'administration américaine a publié le 8 juillet des prévisions économiques... »

« Le déficit de la balance commerciale portugaise s'élevait à près de 88 milliards d'escudos... »

« Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a décidé la création d'une centrale d'information... »



كذا من الأصل

FINANCIÈRE
MARCHÉ DES CHANGES
Stabilité du dollar
faiblesse du franc

Table of exchange rates for various currencies including the Dollar, Franc, and others.

MATIERES PREMIERES
Repli du sucre et du...

Table of commodity prices for raw materials like sugar and other goods.

MARCHÉ MONÉTAIRE
La détente se poursuit

Table of monetary market data and interest rates.

Valeurs à revenu fixe
ou indexées

Table of fixed income securities and indexed values.

Banques, assurances, sociétés

Table of bank, insurance, and company shares.

Investissement

Text describing investment trends and market conditions.

Alimentation

Text about the food sector and market activity.

Table of food-related stocks and commodities.

Pétroles

Text about the oil market and energy prices.

Table of oil and energy-related stocks.

Text discussing the oil market's performance and outlook.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 JUILLET

Second galop

Main article discussing the Paris stock market's performance, including a 'second gallop' and market analysis.

PATRICE CLAUDE

Matériel électrique, services

Text about the electrical equipment and services sector.

Table of electrical equipment and service stocks.

Métallurgie, constructions

Text about the metallurgy and construction sectors.

Table of metallurgy and construction stocks.

Produits chimiques

Text about the chemical products sector.

Table of chemical products stocks.

Text about gold and diamond mines.

Mines d'or, diamants

Table of gold and diamond mine stocks.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Text about mining, rubber, and overseas territories.

Table of mining, rubber, and overseas stocks.

Valeurs diverses

Text about various other stocks and values.

Table of various other stocks and values.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Text about the New York stock market.

LONDRES

Text about the London stock market.

TOKYO

Text about the Tokyo stock market.

FRANCFORT

Text about the Frankfurt stock market.

FRANCFORT

Text about the Frankfurt stock market.

FRANCFORT

Text about the Frankfurt stock market.

Table of Frankfurt stock market data.

Régime et travaux publics

Text about public works and infrastructure.

Table of public works and infrastructure stocks.

Filatures, textiles, magasins

Text about textiles and retail stores.

Table of textile and retail stocks.

Participation dans A. Thery et Sigrand

Text about participation in A. Thery et Sigrand.

Table of participation in A. Thery et Sigrand.

Un marché au comptant « mieux adapté »

Text about a cash market being better adapted.

Text about a cash market being better adapted.

Text about a cash market being better adapted.

Text about a cash market being better adapted.

Text about a cash market being better adapted.

Produits chimiques

Text about chemical products.

Table of chemical products stocks.

Valeurs

Text about various values.

Table of various values.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Text about transaction volume.

Table of transaction volume.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Text about daily indices.

Table of daily indices.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Text about the company of agents of change.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Text about weekly indices of the Paris stock market.

Table of weekly indices of the Paris stock market.

INDICES GÉNÉRAUX

Text about general indices.

Table of general indices.

BOURSES RÉGIONALES

Text about regional stock markets.

Table of regional stock markets.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES**
  - TIERS-MONDE : « Pour un Sahel vivant », par Jean-Claude Patrice.
  - LE POINT DE VUE DE JACQUES SOUSTELLE : « Réalité et mythe de l'impérialisme soviétique ».
- 3. ÉTRANGER**
  - ISRAËL : l'offense de la conscription des femmes.
  - LIBAN : la communauté chrétienne se ressaisit dans le chaos.
- 3. ASIE**
- 4. EUROPE**
  - ESPAGNE : le débat sur la future Constitution.
- 5. AMÉRIQUES**
- 6. DIPLOMATIE**
- AFRIQUE**
- 7. POLITIQUE**
  - « Guachismo en X » (IV), par Dominique Pouchin.
- 8. SOCIÉTÉ**
  - Une brassée de confessions de foi.
- 9. EDUCATION**
- SPORTS**
- AERONAUTIQUE**

**LE MONDE AUJOURD'HUI**  
PAGES 9 à 15

- An III de la semaine : la crise de l'États-Unis, par Pierre Viannou-Pont.
- Lettre de Libanona, par Pierre Kyria.
- Le mot du langage, par Jacques Cellard.
- RADIO-TELEVISION : Lire avec Pierre Dumayet, par Jacques Siclier ; « Les grandes personnes », sur TF 2, par Claire Devaux.

- 16-17. CULTURE**
  - FESTIVALS : jazz pique-nique à Nice.
  - ROCK : les nouveaux héros.
- 19-20. ÉCONOMIE-REGIONS**
  - SALAIRES : les métallurgistes bénéficieront d'une garantie supérieure au SMIC.
- 20-21. LA SEMAINE FINANCIÈRE**

**LIRE ÉGÁLEMENT**  
RADIO-TELEVISION (11 à 14) : Carnet (8) ; Informations pratiques (12) ; « Journal officiel » (13) ; Météorologie (12) ; Météo (12).

## A Paris et dans la région parisienne

### Le pourcentage de réussite au « bac » C sera inférieur à celui de l'an dernier

Les résultats du baccalauréat de la série C, à l'issue du premier groupe d'épreuves, sont connus pour l'académie de Paris et quelques départements de la région parisienne. Ils ne sont pas bons. Quel que soit le nombre de candidats admis au second groupe d'épreuves (l'oral), le pourcentage des bacheliers de cette série sera inférieur à celui de l'an dernier, puisque déjà, à Paris, 32,40 % des candidats sont refusés. Et tous ceux qui subissent l'oral étaient admis, le résultat final serait donc inférieur à 67,60 % de succès ; il était, en 1977, de 70,40 % pour Paris seul, et de 74,10 % pour l'ensemble de la France.

Dans l'académie de Paris, 4 829 candidats se présentent à la série C, 1 507, soit 31,22 %, ont été admis à l'issue du premier groupe d'épreuves. Mille six cent cinquante-neuf devront passer l'oral ces jours-ci ; 1 585, soit 32,40 %, sont définitivement refusés pour cette année. Dans le département des Hauts-de-Seine, qui appartient à l'académie de Versailles, sur les 1 911 présentés, 737 sont admis, 514 refusés et 529 doivent subir l'oral. Enfin, dans deux départements de l'académie de Créteil, le Seine-Saint-Denis et le Val-de-Meuse, 514 candidats sont refusés, 531 refusés, 694 admis à passer l'oral.

Ces chiffres de la série C, partiels et provisoires, puisqu'ils ne concernent que le premier groupe d'épreuves appelé communément « écrit », autorisent cependant une conclusion définitive pour les départements où ils sont connus : la sélection aura été plus sévère que l'an dernier. Il est en effet peu vraisemblable que tous les candidats admis à passer l'oral de rattrapage réussissent. Quant bien même cela serait, il n'y aurait en tout que 67,60 % de succès définitifs pour Paris. En 1977, cette proportion était de 70,40 %. Le pourcentage de succès en 1978 est plus élevé si l'on additionne Paris, les Hauts-de-Seine, le Seine-Saint-Denis et le Val-de-Meuse ; 68,96 %, mais il reste

## Le Vietnam et l'U.R.S.S. montrent un intérêt nouveau pour l'Association des nations du Sud-Est asiatique

Après l'échec, vendredi 7 juillet, de la dixième session des pourparlers sino-vietnamiens sur le rapprochement des ressortissants d'origine chinoise, Hanoï a indiqué que Pékin ne voulait pas « véritablement négocier » et avait évité de « proposer uniquement dans un geste de « propagande malveillante pour discréditer le Vietnam socialiste, qui pensant politiquement ». Le quotidien du parti communiste vietnamien *Nhan Dan* n'hésitait pas à comparer l'attitude de la Chine à celle des « empereurs d'extrême-orient ».

## M. Joseph Conombo devient premier ministre

Ouagadougou (A.F.P., Reuters). — M. Joseph Conombo a été élu, vendredi 7 juillet, premier ministre de la III<sup>e</sup> République voltaïque, par vingt-neuf voix contre onze, et vingt-sept abstentions. Le général Lamizana, chef de l'Etat, avait mis fin, par un décret, le 30 juin, aux fonctions des ministres et des secrétaires d'Etat (« Le Monde » du 8 juillet).

**UN CONCILIAIREUR**  
Considéré comme l'un des plus importants chefs de file de l'opposition démocratique voltaïque (U.D.V.), le général Lamizana a été élu premier ministre de la III<sup>e</sup> République voltaïque, par vingt-neuf voix contre onze, et vingt-sept abstentions. Le général Lamizana, chef de l'Etat, avait mis fin, par un décret, le 30 juin, aux fonctions des ministres et des secrétaires d'Etat (« Le Monde » du 8 juillet).

## M. BARRE EN VISITE DANS LES ALPES-MARITIMES

### De nouvelles entreprises s'installent à Valbonne

M. Raymond Barre a visité, samedi 7 juillet, le parc industriel d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) avant de présider une réunion de travail avec les parlementaires du département et le comité directeur du Syndicat mixte d'aménagement du plateau de Valbonne.

Le premier ministre devait inaugurer, samedi après-midi, l'exposition de la Biennale Internationale de peinture de Menton avant de revenir à Nice, où il est arrivé vendredi soir, pour y poser, à l'invitation du conseil général, la première pierre du futur centre administratif départemental. Il devait regagner Paris en fin de journée.

## Avant la réunion du comité directeur du parti Le débat au sein du P.S. n'a pas progressé en dépit d'une nouvelle réunion du secrétariat national

La seconde réunion du secrétariat national du P.S., consacrée à un « tour de table » sur la situation au sein de la majorité de la formation socialiste, n'a pas sensiblement fait avancer le débat. Les dirigeants du P.S. se sont réunis pendant deux heures le vendredi soir 7 juillet. M. François Mitterrand s'est exprimé le dernier, et à regret, expliquant que les luttes actuelles et le contexte politique l'empêchent de mener une campagne active. Il ne pourra revenir que le mercredi 6 juillet, par M. Gaston Defferre.

## Mesures de relance pour enrayer la crise du bâtiment

M. D'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté les mesures ponctuelles prises en faveur du bâtiment des travaux publics à la suite du comité interministériel tenu en milieu de semaine (Le Monde du 8 juillet). Six mesures de secours à l'activité de ce secteur ont été prises : 25 000 logements en accession à la propriété seront financés, grâce à des dotations non utilisées dans les départements en cours des années précédentes (soit 7 milliards de prêts correspondant à 200 millions de crédits d'Etat) ; pour l'amélioration du parc de logements H.L.M., 150 millions de travaux seront immédiatement engagés (avec des subventions de 30 %) ; une part (800 millions de francs) de 0,9 % patronal sera orientée vers cet objectif ; le taux des prêts à l'accession à la propriété ne sera pas relevé de 1,2 % le 1<sup>er</sup> juillet comme il avait été prévu ; une répartition plus souple des crédits sera mise en place régionalement dès le second semestre ; les crédits de paiement pour le logement seront augmentés de 18,7 % dans le budget de 1979 ; les investissements des

## RÉUNIE EN CONVENTION NATIONALE L'U.D.F. veut aller

### avec le président de la République à la rencontre de la France

La première convention nationale de l'Union pour la démocratie française a été tenue, toute la journée, à l'hôtel Méridien de Paris. Un peu plus d'un millier de participants étaient présents. C'était la première rencontre importante entre les dirigeants nationaux de la formation, les cadres départementaux (des conseils fédéraux sont maintenant en place dans quatre-vingt-deux départements), les élus et les militants. Les travaux ont été ouverts par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et président du conseil de l'U.D.F. Le P.R. était représenté notamment par MM. Jacques Blanc, secrétaire général, et Roger Châteaufort, président du groupe de la Biennale Internationale de peinture de Menton avant de revenir à Nice, où il est arrivé vendredi soir, pour y poser, à l'invitation du conseil général, la première pierre du futur centre administratif départemental. Il devait regagner Paris en fin de journée.

M. Raymond Barre, en visite dans les Alpes-Maritimes, avait adressé aux participants un message dans lequel il leur a encouragés à travailler ensemble sereinement. « C'est l'union qui constitue la force de la démocratie française et sa propre sensibilité », et ajoute : « Ils ont fait preuve de leur unité sur l'essentiel et de leur capacité à travailler ensemble sereinement. » M. Roger Châteaufort (P.R.), premier intervenant de la matinée, souligne que l'U.D.F. ne se veut pas un parti complet et à l'âge de raison.

## Des mesures de relance pour enrayer la crise du bâtiment

M. D'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté les mesures ponctuelles prises en faveur du bâtiment des travaux publics à la suite du comité interministériel tenu en milieu de semaine (Le Monde du 8 juillet). Six mesures de secours à l'activité de ce secteur ont été prises : 25 000 logements en accession à la propriété seront financés, grâce à des dotations non utilisées dans les départements en cours des années précédentes (soit 7 milliards de prêts correspondant à 200 millions de crédits d'Etat) ; pour l'amélioration du parc de logements H.L.M., 150 millions de travaux seront immédiatement engagés (avec des subventions de 30 %) ; une part (800 millions de francs) de 0,9 % patronal sera orientée vers cet objectif ; le taux des prêts à l'accession à la propriété ne sera pas relevé de 1,2 % le 1<sup>er</sup> juillet comme il avait été prévu ; une répartition plus souple des crédits sera mise en place régionalement dès le second semestre ; les crédits de paiement pour le logement seront augmentés de 18,7 % dans le budget de 1979 ; les investissements des

**LA FEMME NÉRÉQUE**  
BAGNE : grave émeute à Pampeune  
ORTUQUE : menaces sur le gouvernement Soares

**Coup**  
Justice  
Moscou

**Des**

**AU JOUR LE JOUR**

**LES**

مكتبة الأصيل